



N°35

Trie - Château

info

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION JUIN 2015





Le mot du Maire



Par le biais de ce bulletin, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances d'été.

La situation sur le front de l'emploi n'est pas bonne, chaque famille peut être touchée par le chômage.

L'ambiance est morose, mais il faut réagir et aller de l'avant.

C'est ce que notre commune fait au quotidien, le personnel comme le conseil municipal.

Notre programme de travaux avance avec la fin de l'enfouissement des réseaux entre la voûte et Gisors, il reste encore le renforcement en eau potable et le Conseil Départemental procédera à la réfection du tapis de la route ; elle en a vraiment besoin.

En parallèle, côté sud, les giratoires de la D166 et D915 (Gisors) se terminent (merci le Conseil Départemental) malgré de gros soucis d'implantation.

À l'entrée du centre Leclerc un aménagement avec là aussi un giratoire de prévu pour la sécurité.

Tous ces travaux mobilisent nos ressources financières mais la zone commerciale apporte des emplois et des impôts qu'il ne faut pas négliger.

Le 3 avril, notre Président nous a fait une visite surprise, un coup de pub pour les Forges et un coup de pub pour Trie-Château et à la clef la sécurisation des emplois.

Comme je me plais à le dire, il se passe toujours quelque chose à Trie-Château.

**Votre Maire
Didier DAVID**

Sommaire

• Le mot du maire	2
• Les nouveaux commerçants	3
• Rétrospective 2014-2015	4 - 5
• Divers	6
• Les travaux	7
• Vie scolaire	8
• Centre de loisirs	9
• CCVT	10
• Les associations	11 - 20
• Comptes - rendus des Conseils Municipaux	21 - 29
• Compte administratif 2014	30 - 31
• Forum des associations 2015	32

Mairie de Trie-Château
Site : www.mairie-trie-chateau.fr
E - mail : mairie.triechateau@orange.fr

Responsable de la rédaction :
Didier DAVID

Rédaction :
Commission Information Communication :
Corinne DUBOISSET
Eglantine HAUTECOEUR
Florence KALUZA
Vincent BEIGNON

Création graphique impression :
 Infographie Services 03 44 49 67 81
www.infographieservices.com
Siret 413 825 100 00014
Photo de couverture Jacques GERMAND

Les nouveaux commerçants



CONCEPT ASSUR
Zone commerciale
de la Croix St-Jacques

Tout type d'assurance, de prévoyance
10 salariés (dont les commerciaux)
Ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00.
Le samedi sur rendez-vous
Tél. **03.44.05.12.12**
www.conceptassur-france.com



L'ORANGE BLEUE MON COACH FITNESS

(Ouverture prévue fin août)
Zone commerciale de la Croix St-Jacques
Espace cardio, musculation, sauna,
cours collectifs dispensés par des coaches
diplômés d'Etat.



AUTO ECOLE OBIN
88, rue nationale

M. Anthony OBIN a ouvert depuis fin mars une
auto-moto-cyclo école
(conduite accompagnée, supervisée)
Ouvert du lundi au samedi
Tél. **03.60.29.53.96**



GITE "CHEZ ROBINS"

Nous avons tous
besoin d'un endroit
pour se détendre.

Vous serez séduit par l'environnement calme,
le charme de l'ancien, une rénovation soignée
et le grand jardin au bord de la rivière.
Appartement en duplex qui peut accueillir trois
personnes à partir de 35€/nuit en saison basse
et 55€/nuit en haute saison.
48, rue Nationale - Tél: **06 58 68 58 76**
Email: visitor13@orange.fr



**BRASSERIE
"AUTOUR D'UN
VERRE"**
Centre commercial
E. Leclerc

Brasserie-snack-bar
Ouvert depuis novembre 2014
1 cuisinière et 2 serveuses
vous accueillent du lundi au samedi
(mêmes horaires que le centre Leclerc)
Tél. **03.60.29.51.53**



A.T.C. FERMETURES

Menuiserie PVC, bois, alu
Portes d'entrée - Volets
battants et roulants -
Portes de garages -
Portails et motorisation.
3, rue des nids douillets
Lotissement des Plumeloux
Tél: **03 60 36 31 30** -
Port: **06 86 95 35 55**
atc.fermetures@gmail.com
4 salariés pour installer ou
rénover les ouvertures
de votre demeure.



**PRESSING
SERVICE - FDJ LOTO**
Centre commercial E.
Leclerc

Tél : **03.44.49.79.75**



Rétrospective

► **Marché de Noël :**

Les exposants du marché de Noël avaient pris possession de deux chapiteaux installés dans le parc "Maurice Froment" et de la salle des fêtes pour exposer et proposer, aux clients désireux de préparer les repas et cadeaux de fin d'année, des produits traditionnels tels que le champagne, les chocolats et les parfums mais aussi des produits manufacturés innovants et insolites. Cette manifestation organisée par le Comité des fêtes était complétée, le samedi soir, par un repas festif servi sous un chapiteau chauffé.

► **Arbre de Noël :**

La salle des fêtes était comble pour la venue du Père Noël. Invités par le Comité des fêtes, les enfants de la commune, jusqu'au CM2, ont assisté et participé au spectacle *Gafton à la recherche du Père Noël* animé par Vincent Casalta. Ensuite, sous les cris et les applaudissements et même parfois des pleurs, le Père Noël a fait son entrée distribuant des bonbons et se prêtant bien volontiers à une séance de photographies. Les enfants sont repartis les bras chargés de cadeaux et les yeux pétillants de bonheur.

► **Repas des aînés :**

130 personnes se sont réunies dans la salle des fêtes, pour le traditionnel repas offert par la municipalité en l'honneur des aînés de la commune. Après les vœux présentés par M. David, Maire de Trie-Château, et un rapide tour d'horizon de l'année écoulée et celle à venir en ce qui concerne la commune, les convives ont pu apprécier le repas servi par la société beauvaisienne de restauration et ensuite danser sur des chansons interprétées par le duo Claude Fercot.

► **Vœux du maire :**

En ce samedi 10 janvier 2015, c'est entouré de M. Lemaître, Conseiller général et Président de la communauté de commune du Vexin-Thelle et du Conseil municipal que M. David, Maire de Trie-Château,

a demandé que soit respecté une minute de silence en la mémoire des victimes des attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper cachère de Vincennes. Après ce recueillement, M. David a présenté ses vœux aux forces vives de la commune représentées par le personnel communal, les présidents d'associations, les nouveaux habitants et commerçants, la Gendarmerie Nationale de Chaumont en Vexin et les a remercié de leur travail et dévouement qui fait de Trie-Château une commune vivante, attirante et agréable à vivre. M. David a notamment, pour cette première cérémonie de vœux qu'il préside, fait un état des lieux des travaux en cours hérités de l'équipe précédente et des perspectives d'aménagement de la commune.

► **Visite du Président de la république** aux Forges de Trie-Château :

Dans le cadre de la promotion pour la création d'un fond de financement de 500 millions d'euros pour les PME et d'une augmentation de 2 milliards des prêts octroyés par la Banque Publique d'Investissement, le Président de la république française, François Hollande, est venu à Trie-Château et plus particulièrement aux Forges qui est la première entreprise française à signer un contrat pour bénéficier de ce dispositif.

► **Chasse aux œufs de Pâques :**

La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques dans le parc "Maurice Froment" reste une valeur sûre de la vie de la commune. Organisée par le Comité des fêtes avec le soutien financier de la municipalité, en ce dimanche 5 avril inondé de soleil, elle a réuni les enfants de la commune jusqu'au CM2. Par tranches d'âges, les enfants se voient décerner un secteur où ils doivent rechercher 6 petits œufs qu'ils devront ensuite troquer contre un panier garni de lapins, poules et œufs en chocolat.



▲ "Le marché de Noël"



"L'arbre de Noël" ▲



◀ "Le repas des aînés"

"Les vœux du Maire" ►



"Visite du Président
de la République"



▲ "Chasse aux œufs de Pâques"



Divers

MAIRIE:

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie depuis le 1er mars 2015 :

Lundi :	8H30 - 12H00	13H30 - 17H30
Mardi :	8H30 - 12H00	Fermé au public
Mercredi :	8H30 - 12H00	13H30 - 17H30
Jeudi :	8H30 - 12H00	Fermé au public
Vendredi :	8H30 - 12H00	13H30 - 17H30
Samedi :	8H30 - 12H00	Fermé

La mairie est fermée le samedi matin au mois d'août sauf le 29 août 2015.

PERCEPTION:

Nouveaux horaires d'ouverture de la trésorerie, depuis le 1er avril 2015, imposés par une réforme nationale.

Du lundi au jeudi de:	8H30 - 12H00	13H30 - 16H00
Vendredi:	fermé au public	

Tél: 03 44 49 00 97

TRANSPORT MUNICIPAL :

La commune de Trie-Château organise, tous les vendredis matin, un transport pour se rendre au centre Leclerc et sur le marché de Gisors.
Les horaires sont les suivants :

Départ de Trie-Château :

1er arrêt Gare à 9H30
2ème arrêt Mairie
3ème arrêt Place du bois de Villers

Arrivée :

1er arrêt Centre Leclerc
2ème arrêt Salle des fêtes de Gisors

Retour de Gisors

1er arrêt Salle des fêtes à 11H30
2ème arrêt Centre Leclerc
3ème arrêt Place du Bois de Villers
4ème arrêt Mairie
5ème arrêt Gare

La participation demandée aux usagers est de 1€ pour l'aller et de 1€ pour le retour.

Centre Social et Rural du Vexin-Thelle:

Le Centre Social vient d'être labellisé "Point Relais CAF".
Ce point relais a pour but :

- d'accompagner les allocataires dans leurs relations avec la Caf (information, orientation et contact) en assurant un accueil dit de "1er niveau".
- De mettre en place des actions individuelles et/ou collectives en collaboration avec d'autres partenaires associatifs contribuant à la détection de nouveaux bénéficiaires de droits Caf.

Giratoire en direction de Gisors ►

La déviation:

On y croyait plus, mais les travaux de la déviation ont bien repris. Après le giratoire en direction de Chaumont en Vexin et le pont-rail, le Conseil Départemental a donc entrepris de réaliser les deux autres ronds-points de cette nouvelle route.

Celui de la déchetterie de Gisors à l'intersection de la RD 15B et la route de la Croix blanche, et celui de la RD 166 en direction de Chambors.



Le Conseil Départemental devrait ensuite lancer l'appel d'offre concernant la réalisation du pont au-dessus de la Troësne afin de commencer les travaux en 2016, mais restons prudent, le planning d'exécution des travaux ayant été si souvent reporté. Ce pont, d'une hauteur de 2 mètres, enjambra la rivière sur une longueur de 40 mètres.

◄ Giratoire en direction de Chambors



Les travaux d'enfouissement

Les travaux d'enfouissement des réseaux et de pose des candélabres sont bientôt terminés. Ce nouvel éclairage à leds est plus économique de 50% par rapport à un éclairage traditionnel et pour plus d'économie l'intensité, donc la luminosité, baissera automatiquement entre 23h00 et 5h00 du matin.

Les travaux entre la voûte et Gisors ne sont pas encore terminés car dès cet été doit commencer le remplacement de canalisations d'eau potable sous la voûte, et, entre le Centre Leclerc et la zone commerciale de la Croix Saint-Jacques.

Tous ces travaux terminés, le Conseil Départemental remplacera le revêtement de la route qui en a bien besoin.





La vie scolaire



LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES :

La municipalité de Trie-Château a confié la gestion et l'animation des activités périscolaires au Centre Social et Rural du Vexin-Thelle et malgré l'appréhension, du début d'année, des différents acteurs (CSR du Vexin-Thelle; Municipalité; Institutrices; Parents d'élèves), l'organisation s'est déroulée sans anicroche et a pris son rythme de croisière. Cinquante enfants fréquentent les activités dont les thèmes principaux proposés pour cette année sont les suivants :

- Bibliothèque
- Loisirs créatifs
- Atelier Tricotin
- Sports (collectif et individuel / jeux coopératifs)
- Création en bois (fabrication de jeux de société en bois)
- Musique (découverte de différents registres de musiques et d'instruments)

Le responsable de ces activités, M. Postel, a proposé un questionnaire aux parents et aux enfants afin de faire le point; voici ce qu'il en ressort:

Pour les parents:

Inconvénient de la réforme ?

Fatigue: 50%

Stress: 12 %

Mercredi non travaillé: 4 %

Sans changement: 16 %

Organisation de la semaine scolaire, les enfants sont ?

Moins concentrés: 23 %

Plus concentrés: 4 %

Moins aptes aux devoirs du soir: 26 %

Sans changement: 24 %

Fréquentation des enfants aux activités ?

Tous les mardis: 41

Tous les vendredis: 42

Occasionnellement: 2

Jamais: 23

Les enfants parlent-ils aux parents de ce qu'ils font ?

Oui: 36

Non: 10

Les enfants sont-ils contents de ce qu'ils font ?

Oui: 25

Non: 3

Sans opinion: 8

Les parents sont-ils satisfaits des activités proposées ?

Oui: 25

Non: 3

Sans opinion: 8

Les parents souhaitent-ils d'autres activités ?

Anglais : 4

Arts plastiques : 9

Cuisine : 4

Pour les enfants :

Fille: 48 % - Garçon: 52 %

Es-tu content de participer aux ateliers?

Toujours content: 78 %

Souvent content: 7 %

Pas toujours content: 11 %

Jamais content: 4 %

As-tu de bons contacts avec les animateurs?

Oui: 89 %

Non: 0 %

Pas toujours: 11 %

Quelles activités préfères-tu?

Bibliothèque: 16 %

Danse: 4 %

Activités manuelles: 10 %

Musique: 17 %

Théâtre: 5 %

Informatique: 10 %

Sport: 29 %

Jeux de construction: 8 %

Jardinage: 1 %

Quelles activités souhaiterais-tu pour la prochaine année scolaire?

Poterie modelage: 25 %

Cirque: 38 %

Rollers: 33 %

Recyclage: 4 %

PETITS RAPPELS :

Vous pouvez consulter, télécharger ou imprimer, les menus de la cantine sur le site internet de la commune à la rubrique "DIVERS". www.mairie-trie-chateau.fr

La fête des écoles aura lieu le samedi 27 juin dans la cour de l'école.

1 septembre 2015

- 06 au 09 Juillet: "En bord de mer" - 1 semaine pour profiter des joies du bord de mer (visite des falaises, du port, baignade, piscine...).
- 15 au 17 Juillet: "Tous en selle" - Equitation, jeu et balade en poney sans oublier de bien t'en occuper. (1H d'équitation par jour).
- 20 au 23 Juillet: "Parc de Chédeville" - Au programme tir à l'arc, initiation aux jeux du cirque et piscine.
- 27 au 30 Juillet: "Robinson Junior" - 4 jours en pleine nature, construction de cabane.

9



La CCVT Communauté de Communes du Vexin-Thelle

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle partenaire du Festival du Vexin.

Forte du succès des années précédentes, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle renouvelle, en 2015, son partenariat avec le Festival du Vexin. Habitant à Trie-Château ou le territoire, vous pouvez réserver dès à présent vos billets pour les spectacles du territoire. Comme par le passé, le prix unitaire du billet, pour les habitants du Vexin-Thelle, reste maintenu à 5€ (dans la limite des places disponibles).

► Samedi 20 juin, 18h30, Ferme du Petit-Serans
Récital de piano Marie-Ange SOPIQOTI-NGUCI
T. Escaich, F. Touchard, R. Schumann, J. S. Bach, S. Prokofiev

Balade à 16h30 : avec Laure pour guide, parcours guidé du jardin privé "Les Fleurs en Liberté". Couleurs, odeurs et bonne humeur seront au rendez-vous.

Gratuit avec le billet du concert. Infos et réservation : **03 44 49 94 51**.

► Dimanche 28 juin, 16h30, église de Chaumont-en-Vexin
Karine DESHAYES (mezzo-soprano), Delphine HAIDAN (mezzo-soprano),
Éric COURRÈGES (violoncelle) & Dimitris SAROGLU (piano)
F. Mendelssohn, R. Schumann, J. Massenet, G. Fauré, G. F. Haendel,
W. A. Mozart, J. Offenbach...

► Samedi 10 octobre, 17h00, Château de Boury-en-Vexin
Pascal AMOYEL (piano)
F. Liszt, R. Schumann, A. Scriabine, A. Khatchaturian, O. Greif, G. Gershwin,
D. Ellington, P. Amoyel

Nous vous attendons nombreux.



Delphine HAIDAN



Eric COURRÈGES



Karine DESHAYES



Pascal AMOYEL



Marie-Ange SOPIQOTI



Dimitris SAROGLU



A.S.A.C. Association Sportive Artistique et Culturel

l'ASAC propose 3 activités : Des cours de gymnastique, des cours d'anglais et des ateliers de scrapbooking.

Les cours de gymnastique sont proposés le lundi et le jeudi dans la salle de l'auditoire :

le lundi de 19h30 à 20h30

le jeudi de 18h15 à 19h15 et de 19h30 à 20h30.

C'est dans une ambiance chaleureuse et décontractée que Nadine propose une heure d'exercices variés (abdos, step, enchainements, assouplissements, etc...)



Les cours d'anglais sont assurés le mardi par Juliette dans la salle du presbytère de 12h à 13h et de 19h30 à 20h30 pour les adultes et de 18h30 à 19h15 pour les ados. Juliette forme des groupes en tenant compte des niveaux de chacun et donne à tous les moyens de progresser dans la langue de Shakespeare.

Des ateliers scrapbooking sont animés par Colette le samedi après-midi. Cette année, les enfants ont été accueillis et ont réalisés de belles créations.

Notre atelier scrapbooking a organisé également sa première crop les 8 et 9 novembre 2014 animée par Laurence GUEVEL. 38 participantes ont pu apprécier ce moment de convivialité tout en réalisant de magnifiques albums pour insérer des photos relatant des moments de vie.



Les activités reprendront à la rentrée et toutes les informations utiles seront données au Forum des Associations du 5 septembre.

Les membres du bureau de l'association ont été renouvelés en début d'année.

Nous profitons de cet article pour remercier Patricia PORTAIL et Colette BADAUT, respectivement Présidente et Trésorière pour leur implication et leur dévouement à créer, maintenir et développer l'ASAC au cours de ces 8 dernières années. La nouvelle équipe sait combien leurs conseils pourront leur être utiles.



Les associations

Club Accueil et Amitié

A notre dernière assemblée générale, qui s'est déroulée en février dernier, nous avons eu le plaisir de compter la présence de 70 personnes sur 119 adhérents inscrits.

Merci à eux pour leur fidélité.

Au cours des clubs suivants, qui se déroulent normalement les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, ce sont une quarantaine de personnes qui se rencontrent pour "taper le carton" ou se "jauger" aux jeux de société.

D'ici la fin de l'année, nous fêterons les Mamans le 28 mai prochain, autour d'un buffet avec animation musicale.

Au mois de juin, une sortie est prévue le 4 pour une visite de Provins en Seine et Marne.

Nos rencontres durant la période estivale se dérouleront au rythme normal.

Puis nous arriverons au dernier trimestre avec, le 1er octobre, l'organisation d'un thé dansant auquel nous invitons des clubs voisins. Ensuite, notre programme prévoit une sortie spectacle (date à préciser) et nous arriverons en décembre avec Noël que nous marquerons par un repas festif le 17.

Si nos activités retiennent votre attention, vous pourrez venir vous renseigner au Forum des Associations (le 5 septembre) auquel nous participerons.

Alors, à bientôt peut-être...

A.A.D.V. L'Association des Artistes des Deux Vexins

L'Association des Artistes des Deux Vexins (A.A.D.V.) se propose de faire connaître les artistes peintres de cette région, professionnels ou amateurs de talent, et d'organiser régulièrement une exposition de dessins, gravures, aquarelles, pastels, tempéras, acryliques et peintures à l'huile. Une manifestation se voulant le reflet de la grande diversité d'approche des artistes d'aujourd'hui, loin de toute étiquette réductrice. Du classicisme au symbolisme, du réalisme à l'impressionnisme, de l'abstraction au graff, toutes les tendances d'un art vivant pourront y trouver leur place. De plus cette association propose un atelier de création picturale le vendredi de 18 heures à 20 heures.

Pour tous renseignements prendre contact avec la présidente: Marie-Aline BOURON CHEVET
12 bis, rue nationale - 60590 TRIE CHATEAU
téléphone: 0661837079
adresse courriel:
mariealine.bouronchevet@bbox.fr

Vous pourrez nous rencontrer également au forum des associations début septembre.



ASSE L'Association Sportive et Scolaire de l'Ecole de Trie-Château

Cette année, les élèves de Trie-Château ont encore participé à de nombreuses rencontres sportives dans le cadre de l'USEP.

Ils ont partagé des moments sportifs et conviviaux avec des écoles des environs (Loconville, Tourly, Courcelles-les-Gisors, Jouy-sous-Thelle, Chaumont-en-Vexin,...).

Au programme : athlétisme, jeux d'opposition, tennis, golf, thèque et orientation, balle au tambourin, sortie

en forêt de Thelle, cross annuel de l'école pour les plus grands.

Une trace de chaque rencontre sportive est laissée dans le classeur de l'école, véritable mémoire de ces journées !

L'A.S.S.E a encore de beaux jours devant elle...



CLASSE DE MER 2015 les CE2/CM1/CM2 Mme JESSEN

Très belle semaine cette année encore pour 25 élèves de l'école de Trie-Château. Cinq jours à Asnelles avec une classe de Chaumont en Vexin. Soleil, un peu de

vent, activités variées et intéressantes, un grand merci à la municipalité !

▼ Prêts pour tremper les pieds !



◀ Balade en zodiac

▶ Stage photos avec un reporter photographe



▶ Char à voile





Les associations

Amicale des anciens combattants de Trie-Château et de ses environs Affiliée à l'U.M.R.A.C.

L'Union des Mutilés, Réformés et des Anciens Combattants de l'Oise est une association fondée en 1919 et fut reconnue d'utilité publique le 27 juin 1927. Son siège est à Beauvais et l'amicale de Trie-Château et de ses environs (Trie-la-Ville; Villers-sur-Trie; Enencourt-Léage; Chambors et Flavacourt) qui existe depuis 1922 lui est rattachée.

Le bureau élu issu de l'assemblée générale du 14 février 2015 se compose ainsi:

- Président d'honneur : M. Gaston Grandhomme
- Président : M. Raymond Honoré
- Trésorier : M. Vincent Beignon
- Secrétaire : M. Vincent Beignon
- Secrétaire adjointe : Mme Ghislaine Roeser

15 août 2014:

C'est sous un ciel menaçant que quatre-vingts personnes se sont réunies pour la commémoration de la fusillade à la ferme des Kroumirs au mois août 1944. Les municipalités de Trie-Château, bien sûr, mais aussi celle de Gisors et de Chambly – les partisans exécutés étaient issus du maquis de Ronquerolles – étaient représentées ainsi que les anciens combattants de ces communes, de Chaumont en Vexin et des représentants des réseaux patriotes "Patrie" et "An II" du Val d'Oise. Cette année, les caméras avaient investi les lieux pour filmer la cérémonie qui fera partie intégrante d'un documentaire actuellement en tournage pour retracer l'histoire du maquis de Ronquerolles.

Les porte-drapeaux sont:

- Mrs Michel Poulain, Jacques Leroy, Léandre Jouanneau.
- Suppléant: M. Gérard Lévêque

L'amicale est composée de 27 membres anciens combattants, veuves et affiliés.

L'année 2014 s'est déroulée au rythme des cérémonies dont les 70 ans de la tragédie des Kroumirs et de la libération de Trie-Château.



30 août 2014:

Les anciens combattants et la municipalité ont célébré les 70 ans de la libération de Trie-Château par la 8ème brigade blindée britannique lors d'une cérémonie ponctuée de beaux discours suivie par un vin d'honneur.





Confi'Danse

L'association sportive et culturelle de Trie-Château vous propose de septembre à juin de la Gym Douce, du Modern Jazz et Pom Pom Girl, avec un spectacle en fin de saison.

Alors quelque soit votre âge, si vous aimez danser et vous détendre en musique rejoignez nous.

Et un projet en cours de préparation :

Danse de Salon le vendredi à partir de 18h30.

Horaires et Jours des activités :

Lundi :

Eveil à la danse (3-5 ans) 16h30/17h15

Modern Jazz (6-7 ans) 17h15/18h15

Modern Jazz (8-10 ans) 18h15/19h15

Mardi

Gym Douce (adultes) 10h30/11h30

Pom-Pom Girl (10-12 ans) 17h/18h

Modern Jazz (11-13 ans) 18h/19h

Modern Jazz (14-18 ans) 19h/20h

Modern Jazz (Adultes) 20h/21h

Vendredi :

Modern Jazz (Adultes sans spectacle)

**Forum des Association
Samedi 5 septembre 2015
de 10h à 18h**

Pour tout renseignement complémentaire contactez nous sur confidanse.triechateau@gmail.com ou au 06.14.16.72.78 (Valérie)

Association Coun'Trie Fun

L'association COUN'TRIE FUN, née en septembre 2009, a pour but l'enseignement de la danse country. Chaque année, l'association organise un bal, le bal du printemps, animé par un artiste de musique country. En 2014, ce fut Charlie West, et cette année nous avons Yves D. Lonesom Cowboy.

Cette soirée se déroule toujours dans une ambiance chaleureuse et conviviale où tout le monde peut venir soit pour danser soit tout simplement pour écouter le concert.

Les cours se déroulent tous les mardis, de 18h à 21h selon 3 niveaux :

18h30 - 19h00 : pour les confirmés

19h00 - 20h00 : pour les novices

20h00 - 21h00 : pour les débutants

Pour plus d'information, vous pouvez joindre notre trésorier, M AUFFRET au 06 06 41 13 60, notre présidente, Mme JACQUET au 06 70 04 41 45 ou nous écrire à : countriefun@laposte.net

**COUN'TRIE FUN sera présent lors du prochain
forum des associations de Trie-Château,
le 5 septembre 2015.**





Les associations

Comité des fêtes de Trie-Château

Nous avons fini l'année 2014 par l'arbre de Noël des enfants trie-châtellain, avec plus de 200 personnes dans la salle des fêtes venues assister au spectacle de Vincent Casalta "Gafton à la recherche du Père Noël".

Nous pouvons dire que cette manifestation a ravi petits et grands, sans oublier bien sûr le passage du Père Noël avec une hotte bien garnie. Un grand merci à la municipalité pour le financement de cette manifestation.

Nous avons débuté l'année 2015 avec une soirée théâtre; c'était le samedi 28 mars dernier, la Troupe des amis du Four à Pain de Villers-sur-Trie est venue nous interpréter une comédie de Charles Istace intitulée "Burn Out". Nous n'étions pas très nombreux dans la salle des fêtes, environ une cinquantaine de personnes qui ont pu apprécier une soirée de détente et de rire, vivement l'année prochaine pour découvrir leur prochaine pièce de théâtre.



Puis nous avons organisé "la chasse aux œufs de Pâques"; c'était dimanche 5 avril dans le parc de Trie-Château.

Le soleil comme les enfants étaient au rendez-vous, nous avons 122 enfants inscrits.

La récolte des chocolats ainsi que la chasse au trésor pour les cm2 se sont bien déroulées, les parents comme les enfants ont apprécié cette belle matinée de printemps.

Encore merci à toutes les personnes qui nous ont aidé tout au long de l'année 2014, en espérant qu'elles seront présentes également en 2015.



Pour que toutes ces manifestations se réalisent, vous n'êtes pas sans savoir qu'un petit coup de main est toujours le bienvenu.



Nous profitons de cet article pour lancer un nouvel appel à tous les courageux qui seraient disponibles pour venir nous donner un coup de main même si vous n'avez qu'une heure ou deux à nous accorder, nous avons besoin de bras pour nous aider à monter le chapiteau et les barnums.

Vous pouvez déjà noter que le montage des barnums pour les feux de la St Jean aura lieu

mercredi 24 juin à 10h00 dans le parc de Trie-Château au niveau de la salle des fêtes.

Nous recherchons également des bénévoles pour nous aider à servir à la buvette et restauration.

Alors si vous êtes disponibles n'hésitez pas, laissez nous vos coordonnées en mairie ou par e-mail à cette adresse : comitedesfetestchateau@sfr.fr et nous ne manquerons pas de faire appel à vos services.

En espérant vous voir nombreux à nos prochaines manifestations qui seront les suivantes :

Feu de la St Jean : samedi 27 juin 2015 :

dans le parc du château + salle des fêtes.

Au programme : Bal public animé par NYS DIFFUSION + allumage du bûcher. Restauration sur place : grillades - frites - desserts - boissons.

Fête Nationale : samedi 11 juillet 2015 :

dans le parc du château + salle des fêtes.

Au programme : Bal public animé par NYS DIFFUSION + feu d'artifice. Restauration sur place : grillades - frites - desserts - boissons et tombola de la Fête Nationale, « pas de ticket perdant ».

Marché de Noël : samedi 28 et dimanche 29 novembre 2015 :

dans la salle des fêtes et le parc du château.

Colis des anciens : samedi 05 décembre 2015 :

distribution directement chez les personnes concernées.

Arbre de Noël : dimanche 20 décembre 2015 :

dans la salle des fêtes.

Ces manifestations seront également en ligne sur notre page facebook : comite fêtes trie-Château

Les membres du bureau

TRIE-CHÂTEAU football

Site Facebook : AFTC Trie-château Football 1961



Depuis maintenant deux ans une nouvelle équipe s'est constituée à la tête du club de football de votre commune.

Nous avons actuellement 175 licenciés cette saison pour 10 équipes, dont 3 équipes exclusivement composées de filles en U11, U13 et en séniors.



Une grande partie de cette réussite revient à tous nos bénévoles et bien sûr à nos nouvelles installations (nouveaux vestiaires). Nous pratiquons notre passion dans un esprit familial où tout le monde participe à nos différentes activités annexes, sortie en mars au Parc des Princes pour PSG-Glasgow équipe féminine quart de finale de la CHAMPIONS LEAGUE, nos soirées, nos tournois de foot, etc...



Pour pérenniser notre association nous allons nous jumeler avec le club de la commune de Fleury. Grâce à ce jumelage nous allons accroître nos possibilités en terrains et en effectifs. Avec à cette entente, nous allons passer de 220 à 250 licenciés. Nous devrions aussi récupérer le terrain de Delincourt après sa mise aux normes (vestiaires, homologation du terrain...).



Nous avons besoin de personnes de bonne volonté, pas spécialement des mordus de football mais qui soient prêtes à nous aider dans notre tâche et notre gestion du club au quotidien. Nous recherchons également des éducateurs (nous prenons en charge les formations) et des dirigeants... N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à cette grande aventure associative.



Pour tout contact concernant le club :

Président - Eric AUBREEE – afc.eric@gmail.com 06.27.94.22.26

Secrétaire générale - Brigitte FILETTE 06.81.64.25.06

Responsable des Filles - David GRANET 06.60.32.06.70



Les associations

A.A.P.P.M.A. "LA TRICHATELAINE"

La saison de pêche a repris depuis le 14 mars, si vous désirez nous rejoindre et prendre votre permis, il n'est pas trop tard. Dans un cadre très agréable avec une ambiance conviviale, le loisir de la pêche devient un bon moyen d'évacuer le stress.

Les rendez-vous de cette année :

La journée nationale de la pêche, le dimanche 7 juin, ouverte à tous. Nous vous attendons nombreux (initiation, conseils aux jeunes pêcheurs, stand, barbecue le midi).

Et notre traditionnelle fête de l'association le 12 septembre avec un concours interne réservé aux membres de l'association.

Si la pêche vous attire, vous pouvez nous contacter :
Bernard MAYEUR (tél : 03 44 49 20 96 ou 06 13 52 22 48)

Luc LEDROIT (tél : 03 44 49 17 25)

Mail : latrichatelaine@gmail.com

**La Trichatelaine sera présente
au forum des associations
le samedi 05 septembre.**



Les Amis du Livre Bibliothèque



Un accès à la culture pour tous :

Grâce à la nouvelle bibliothèque numérique, les Trie-châtellains peuvent, sans rien payer, accéder sur leur ordinateur à trois ressources culturelles.

- Un site d'autoformation qui permet aux adultes comme aux plus jeunes de réviser ou de se former aussi bien aux langues vivantes qu'au code de la route ou encore à l'informatique ou aux remises à niveau scolaire.
- Un site s'appelant " Le Kiosk " offre la possibilité de lire ou de s'informer sur plus de 600 titres de magazines grand public.
- Un site musical qui propose des concerts à voir en direct ou différés ainsi que des documentaires exclusivement musicaux.

Vous pouvez venir vous inscrire à la bibliothèque de Trie-Château, à condition d'être adhérent, le meilleur accueil vous sera réservé ainsi que toutes les explications nécessaires.

Ces sites sont absolument gratuits et mis à votre disposition.

BIBLIOTHEQUE DE TRIE-CHATEAU

Nous rappelons que pour être adhérent à notre bibliothèque municipale, il suffit d'habiter Trie-Château ou ses environs et que la cotisation annuelle et par famille est de 5 € ou 5.5€ pour les habitants hors Trie-Château.

Nous en profitons pour demander si des bénévoles seraient volontaires pour nous aider quelques heures par semaine.

D'avance merci...



L'Association des Randonneurs du Vexin

Notre association a commencé l'année 2015 par une randonnée dont la destination était Boissy le Bois. Malgré le froid et la pluie nous avons profité pleinement de cette journée et savouré tous ensemble, dans la bonne humeur, la traditionnelle galette des Rois.

En février, nous avons arpenté les chemins autour de Trie-Château, et le soir nous avons passé la soirée au restaurant "au golf de Villers-sur-Trie".

Le village de Jaméricourt était la destination de notre balade du mois de mars et en avril nous sommes allés nous promener jusqu'à Mons où Agnès nous a accueillis pour notre pause méridienne.

Nous la remercions vivement pour son accueil et sa disponibilité sans oublier sa maman qui était très présente pour l'aider dans cette tâche.

Les prochaines randonnées sont prévues le 17 mai du côté D'AVESNES, et le week-end du 13 au 15 juin nous amènera à St Quentin-en-Tourmon en Baie de somme. Nous séjournerons dans un camping.

Au programme, randonnée le matin, déjeuner en commun et l'après-midi, libre choix avec des activités variées comme plage, piscine ou pour les plus courageux à nouveau une marche à pied ou promenade à cheval.

Les prochaines randonnées sont prévues les :

- Dimanche 19 Juillet
- Dimanche 13 Septembre
- Dimanche 18 Octobre
- Samedi 21 Novembre

Notre association compte une trentaine de personnes. Si vous voulez vous joindre à nous afin de passer une journée sympathique, n'hésitez pas à nous contacter.
Mme CELERIN Nathalie 06 15 89 56 67
Mr BLOMME Daniel 06 72 66 56 26

Nathalie CELERIN





Les associations

L'Association des Jardins Familiaux de Trie-Château

L'association qui regroupe une quarantaine de membres, est affiliée à la Fédération des Jardins Familiaux de l'Oise (association reconnue d'utilité publique dès 1930). Elle est subventionnée par les mairies de Trie-Château et Liancourt Saint-Pierre.

La section de Trie-Château ne dispose pas de jardins collectifs, mais permet, pour une cotisation annuelle très modeste, de commander deux fois dans l'année, des graines potagères ou de fleurs, des bulbes ou rhizomes, des produits d'entretien ou de traitement, du petit matériel, à un tarif spécial réservé aux comités d'entreprises et aux associations.

Nous proposons:

- un petit catalogue en fin d'été (disponible au forum des associations le 1er samedi de septembre) pour la plantation, en automne, des bulbes de printemps ainsi que des fournitures.
- un autre catalogue en fin d'année offrant un grand choix de graines, produits, matériels ainsi qu'un choix de pommes de terre et articles de halles pour les semis et plantations de printemps.

L'Assemblée Générale se tient le 2eme samedi de février dans des locaux mis à notre disposition par la municipalité de Trie-Château, à cette occasion, se rassemblent tous les adhérents dans une ambiance conviviale:

- les jardiniers récupèrent leur commande;
- le représentant départemental projette un film traitant différents aspects du jardinage;
- des récits d'expériences et astuces de jardiniers sont échangés;
- les bilans moral et financier sont soumis à l'approbation des participants et il est procédé à l'élection des membres du bureau, tous bénévoles.
- la réunion se termine par le traditionnel pot de l'amitié.

Pour nous contacter :

Annick LOUIS : 03 44 49 75 40 ou
gerard.louis10@wanadoo.fr

Marie DIAN : 03 44 47 93 60

Marie-Aline BOURON-CHEVET : 06 61 83 70 79
mariealine.bouronchevet@bbox.fr



Compte rendu des conseils municipaux



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 27 novembre 2014

PRESENTS : DAVID Didier, Maire, BEIGNON Vincent, DIERICK Daniel, BOUSSUGE Eliane, MESSIE Juliette, JOUETTE Denis, GOUPIL Brigitte, DUBOISSET Corinne, KALUZA Florence, GUERNUT Dominique, THERY Laëtitia, MIATH Xavier.

ABSENTS EXCUSES : LELEU Geoffrey (pouvoir à M. GUERNUT Dominique), DUNAND Claire (pouvoir à M. DAVID Didier).

ABSENTS : LENORMAND Hubert, MINART Céline, MATEUS Rémi, HUREL Stéphane, HAUTECOEUR Eglantine.

Secrétaire de séance : Mme GOUPIL Brigitte

Secrétaire suppléante : Mme BOURGES Valérie

Ouverture de la séance : 20 h 45

Après avoir pris connaissance des modifications du procès-verbal de la réunion du 02 octobre 2014 :

Sur le point 2 « poste à 21 h 53 centièmes » correction des minutes 21h32 au lieu de 21h27.

Sur le point 9 « salle des fêtes » correction en salle des loisirs.

Les membres du Conseil Municipal signent le procès-verbal de la réunion du 02 octobre 2014.

1 - DELIBERATION RELATIVE AU CHANGEMENT DES STATUTS DE LA CCVT SUR LE POINT : INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISMES.

Monsieur le maire expose aux conseillers qu'à partir du 01 juillet 2015 la DDT n'assurera plus l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats opérationnels).

C'est pourquoi la Communauté de Communes du Vexin-Thelle s'est proposée de prendre cette compétence.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-17 et L. 5211-20 ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle en date du 23 septembre 2014 proposant de modifier les statuts de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées permettront à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle d'exercer ses compétences conformément aux intentions manifestées et aux objectifs affichés par les communes ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE A L'UNANIMITE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle portant sur le point suivant : Instruction des autorisations d'urbanisme (le Maire restant l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme).

NOTIFIE la présente délibération à l'Etablissement Public de

Coopération Intercommunale (CCVT).

CHARGE le maire de l'exécution de la présente délibération, qui sera notifiée au préfet de l'arrondissement de Beauvais. Mme DUBOISSET s'interroge sur le délai futur de traitement des dossiers, car il est apparemment difficile de recruter une personne pour ce poste.

2 - SUPPRESSION DE LA COMMISSION LISTE ELECTORALE. COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Suite à une remarque de la préfecture, la commission électorale qui est une commission communale (composée par M. DAVID, Mme BOUSSUGE, M. LENORMAND) n'a pas lieu d'être.

Seule la commission administrative qui est composée du maire (M. DAVID Didier) ou de son représentant, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet et d'un délégué choisi par le président du tribunal de grande instance ont pour mission de statuer sur les demandes d'inscription, de radiation, et de s'assurer que les personnes inscrites ont conservé leur droit à continuer de figurer sur la liste électorale.

Après délibération, les membres du conseil sont d'accord pour supprimer la commission électorale

Accord à l'unanimité des membres présents.

Mme DUBOISSET Corinne souhaite que s'il existe des personnes qui ne doivent pas figurer sur la liste électorale un courrier soit fait à la préfecture pour information.

3 - AVIS DE CONSULTATION SOCIETE VERON.

Le préfet de l'Eure fait savoir que par arrêté du 02 octobre 2014, il a prescrit la mise à la consultation du public, la demande d'enregistrement présentée par la société VERON INTERNATIONAL, en vue d'exploiter un site de fabrication de pièces métalliques par découpage-emboutissage sur la commune de Gisors.

Le préfet de l'Eure sollicite l'avis du conseil municipal de Trie-Château (car la commune est comprise dans un rayon d'un kilomètre autour du périmètre du projet) sur ce dossier, conformément à l'article R 512-46-11 du code de l'environnement.

Après délibération, le conseil émet un avis favorable.

Accord à l'unanimité des membres présents.

4 - REVISION DU PLU.

Monsieur le maire Didier DAVID expose au conseil le projet de révision du PLU que d'ici fin 2015 il soit en conformité avec le SCOT.

Pour cela il va falloir faire une révision totale mais allégée du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Trie-Château.

Monsieur le maire propose au conseil que la commune soit accompagnée par un cabinet habilité qui apportera ses compétences et la méthodologie de la révision.

Le conseil se pose la question du coût de cette révision et des horaires des réunions avec les différents intervenants.



Compte rendu des conseils municipaux

Monsieur le maire indique que l'on aura le coût après avoir lancé un appel d'offre et que les réunions ont en principe lieu en journée.

Après délibération le conseil donne son accord à l'unanimité pour la révision du PLU.

Accord à l'unanimité des membres présents.

5 – DM N°1 M49 : AMORTISSEMENTS SUR LES COMPTES 208, 213, ET 2158.

Acquisitions 2000, 2004, 2012 non prises en comptes pour les amortissements.

Demande de régularisation par la Trésorerie de Chaumont.

ACQUISITION 17/07/2012

compte 2158 base 2.316,15 amt/60 ans 39,00 € par an

ACQUISITION 31/12/2000

compte 208 base 69.652,68 amt/60 ans 1.161,00 € par an

ACQUISITION 27/12/2004

compte 213 base 4.142,00 amt/60 ans 69,00 € par an

1.269,00 € par an

DM N°1 M49

cpte 6811 chap. 042 dépenses fonctionnement 1.269,00 €

cpte 28158 chap. 040 recettes investissement 39,00 €

cpte 2808 chap.040 recettes investissement 1.161,00 €

cpte 2813 chap.040 recettes investissement 69,00 €

cpte 7011 chap. recettes fonctionnement 1.269,00 €

cpte 2156 chap. dépenses investissement 1.269,00 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

6 – DM N°1 M14 : AMORTISSEMENT DES 80.000 € PARTICIPATION AU CENTRE NAUTIQUE.

Le compte 2041582 Bâtiments et installations 80.000 amortissements sur 10 ans (participation au centre nautique).

DM N°1 M14

cpte 6811 chap.042 dépenses fonctionnement 8.000,00 €

cpte 28041582 chap.040recettesinvestissement 8.000,00 €

cpte 6811 chap.023 recettes fonctionnement 8.000,00 €

cpte 28041582 chap.021 dépenses investissement 8.000,00 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

7 – DM N°2 M14 : COMPTABILISATION DES FRAIS DE DOSSIERS ET DES INDEMNITES FINANCIERES DUES AUX REAMENAGEMENTS DES PRETS CA AINSI QUE DE LA LIGNE DE TRESORERIE.

DM N°2 M14

Frais sur la ligne de trésorerie 450,00 €

Frais sur réaménagement de prêt n° 72165695747 305,00 €

Frais sur réaménagement de prêt n° 72153777741 518,00 €

1.273,00 €

chap.75recettes de fonctionnement 1.273€

compte 758

chap. 66 charges de fonctionnement 1.273€

compte 668

chap. 021 recette d'investissement - 13.864,56€

(prêt 72153777741 réaménagement 2014)

chap. 021 recette d'investissement -7.611,85€

(prêt 72165695747 réaménagement 2014)

chap. 021 recette d'investissement -8.500,00€

(prêt 72153777741 réaménagement 2010)

-29.976,41€

chap.023 dépenses de fonctionnement 13.864,56€

(prêt 72153777741 réaménagement 2014)

chap.023 dépenses de fonctionnement 7.611,85€

(prêt 72165695747 réaménagement 2014)

chap.023 dépenses de fonctionnement 8.500,00€

(prêt 72153777741 réaménagement 2010)

29.976,41€

cpte 1641 recettes inv. chap. 040 13.864,56

(prêt 72153777741 réaménagement 2014)

cpte 1641 recettes inv. chap. 040 7.611,85

(prêt 72165695747 réaménagement 2014)

cpte 1641 recettes inv. chap. 040 8.500,00

(prêt 72153777741 réaménagement 2010)

29.976,41

cpte 668 dépenses de fonct. chap. 042 13.864,56€

(prêt 72153777741 réaménagement 2014)

cpte 668 dépenses de fonct. chap. 042 7.611,85€

(prêt 72165695747 réaménagement 2014)

cpte 668 dépenses de fonct. chap. 04 8.500,00

(prêt 72153777741 réaménagement 2010)

29.976,41€

Accord à l'unanimité des membres présents.

8 – SUPPRESSION DE LA LOCATION DE LA SALLE DES LOISIRS.

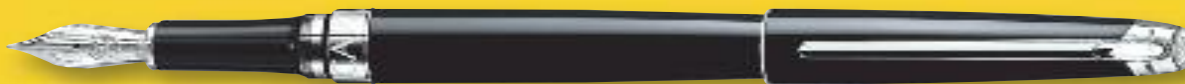
Monsieur le maire a reçu du CABINET DU PREFET (service interministériel de défense et de la protection civile) un courrier en date du 20 novembre 2014 l'informant que :

- La commission de sécurité de Beauvais a émis un avis défavorable à l'utilisation de la salle des loisirs, dans un souci de ne pas faire courir de risque au public.

Ainsi il est proposé à la commune de déposer un dossier d'aménagement, conformément à la prescription du procès-verbal de 2011 et de ne plus utiliser la salle jusqu'à la réalisation des aménagements.

- WC accessibilité handicapés.
- Sécurité (alarme incendie, porte).
- Sol et piliers.
- Electricité et chauffage.

Le conseil est conscient que cela va apporter des désagréments aux associations qui ont déjà réservé la salle pour la fin 2014 et l'année 2015, ainsi qu'aux particuliers.



Monsieur BEIGNON les prévient au plus vite par courrier. Il y a là un grand dossier «rénovation» à ouvrir avec le souci financier de la réduction de la dotation de l'Etat. Le conseil va rechercher des solutions pour palier à l'inutilisation de la salle des loisirs.

Après délibération le conseil donne son accord à l'unanimité pour la fermeture de la salle des loisirs au public à partir du 13 décembre 2014 jusqu'à nouvel ordre.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme BOUSSUGE Eliane :

- Les riverains de la rue de Trie la Ville souhaitent que la convocation à la réunion de conseil soit mise dans le panneau d'affichage.

M. DAVID : cela sera fait, mais il y a souvent un problème de place (panneau trop juste).

- Près de chez Mme BOUSSUGE, panneau 50km/h bouge.

- Dans le début de la rue des acacias, au stop, la ligne blanche est très pâle, il serait souhaitable de refaire le marquage.

M. DAVID : la réfection du marquage au sol est très couteux, il est préférable que les agents communaux la fassent sur une partie.

- Félicitation pour la réalisation de la peinture «trompe l'œil» sur le transfo près de la tour.

Mme DUBOISSET Corinne:

- Y a-t-il des nouvelles pour les TAGS ?

M. DAVID : aucun retour de la Gendarmerie. Des plaintes ont été déposées pour la mairie et par des habitants victimes de tags sur leurs maisons.

- Trop de panneaux publicitaires en arrivant de Gisors, ce qui occasionne une pollution visuelle «intolérable» pouvons-nous faire quelque chose pour y remédier ?

M. DAVID : indique que les enseignes sont du ressort de la préfecture et du département. Un agent est passé sur la commune pour verbaliser les panneaux publicitaires non légaux. Mais les personnes préfèrent peut-être payer l'amende et garder les panneaux publicitaires.

Mme GOUPIL Brigitte est totalement d'accord avec Mme DUBOISSET. Il serait bien de mettre en place une commission afin de demander aux commerçants de retirer les pancartes précaires accrochées sur le matériel urbain (poteaux,...).

M. DIERICK Daniel:

- A quel moment de l'année a lieu l'appel d'offre pour les espaces verts ?

M. DAVID : en janvier – février

Mme BOUSSUGE souligne que les fleurs c'est bien quand on les arrose.

Cet entretien pourrait être fait par les agents communaux ?

- Il y a un camion semi-remorque qui a pris feu sur la route de la croix blanche mercredi 26/11/2014 vers 17h, comment est-il arrivé là ?

M. DAVID : effectivement c'est son GPS qui lui a indiqué cet itinéraire, et comme il n'y a pas de panneau «interdiction aux poids lourds» du côté Trie-Château il s'est engagé.

Des barrières ont été installées, pour sécuriser la zone pen-

dant la nuit. Cependant celles-ci ont été volontairement déplacées par des personnes extérieures à nos services.

INFORMATION : Adhésion de La Communauté de Communes du Vexin-Thelle au syndicat mixte «OISE TRES HAUT DEBIT»

FIN DE SEANCE 22H52



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 09 décembre 2014

PRESENTS : DAVID Didier Maire, BEIGNON Vincent, DUNAND Claire, DIERICK Daniel, BOUSSUGE Eliane, LE-NORMAND Hubert, MESSIE Juliette, JOUETTE Denis, GOUPIL Brigitte, DUBOISSET Corinne, KALUZA Florence, GUERNUT Dominique, HUREL Stéphane.

ABSENTS EXCUSES : MINART Céline (pouvoir à DAVID Didier), LELEU Geoffrey (pouvoir à GUERNUT Dominique).

ABSENTS : MATEUS Rémi, THERY Laëticia, MIATH Xavier, HAUTECOEUR Eglantine.

Secrétaire de séance : Mme DUNAND Claire.

Secrétaire suppléante : Mme BOURGES Valérie.

Ouverture de la séance : 20 h 42

M DAVID demande au Conseil de rajouter un point à l'ordre du jour : «Création d'un giratoire au niveau du Centre LECLERC».

Accord à l'unanimité des membres présents.

Les membres du Conseil Municipal signent le Procès-Verbal de la réunion du 27 novembre 2014.

1 – REMBOURSEMENT LOCATION SALLE DES LOISIRS.

Demande de remboursement (150 €), de la salle des loisirs (période du 31/12/2014) par Mme JACOB K sénia, suite à la fermeture de la salle des Loisirs au public.

Accord à l'unanimité des membres présents, pour le remboursement de la somme.

1 BIS - CREATION D'UN GIRATOIRE SUR LA RD981 AU NIVEAU DU CENTRE LECLERC :

M. le Maire présente le dossier qui est estimé à 567.753,67 € HT et propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Général.

PLAN DE FINANCEMENT

- Montant HT des travaux à réaliser :	567.753,67 €
- Subvention conseil Général : 43%	244.134,08 €
- Fonds propres de la Commune :	323.619,59 €

Les membres du conseil acceptent de faire cette demande de subvention et autorise le maire à signer tous documents en découlant.



Compte rendu des conseils municipaux

2 – CONFIRMATION DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEJA DEPOSEES AUPRES DU CONSEIL GENERAL.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide de confirmer les demandes de subventions déjà déposées auprès du Conseil Général et pour lesquelles les accords ne nous sont pas encore parvenus :

1 - AMENAGEMENT D'UNE LIAISON PIETONNE LE LONG DE LA RD981

(de la voûte à la zone commerciale). (Dossier n°00015625)
- coût global 473.723,00 € HT
- subvention Conseil Général de l'Oise 156.328,59 € HT
- fonds propres de la Commune 317.394,41 € HT

Accord à l'unanimité des membres présents.

2 - Etude de faisabilité pour l'aménagement de la traversée d'agglomération et RD 981.

(AR valant dérogation du 23/09/2011 - dossier n° 87131).
- coût global 29.950,00 H.T
- subvention Conseil Général de l'Oise 9.883,00 H.T
- fonds propres de la Commune 20.066.50 H.T

3 - ETUDES PREALABLES A L'ASSAINISSEMENT.

(Dossier 80811)
- coût global 15.815,00 € HT

Accord à l'unanimité des membres présents.

4 - Etude de ruissellement - modélisation informatique des bassins versants.

(AR valant dérogation du 10/08/2011 - dossiers n° 88061 et 88062).
- montant 18.000 € H. T

Accord à l'unanimité des membres présents.

5 - Réhabilitation de la Chambre «Jean Jacques Rousseau»

- montant 205.000 € H.T
(Sachant que la DRAC accordera 20 % de subvention, suivant courrier du 16/01/2012).
(AR valant dérogation du 21/07/2011 - dossier n° 87601).

Accord à l'unanimité des membres présents.

Les membres du conseil précisent que le dossier n°1 est en lien avec la nouvelle demande de subvention «Création d'un giratoire sur la RD981 au niveau du Centre Leclerc».

3 – REPORTS DE CREDITS 2014 EN 2015.

- Opération 153 église : 12.000,00 €
- Opération 274 parcelles terrains : 30.000,00 €
- Opération 288 réhabilitation ancienne usine : 20.000,00€
- Opération 281 enfouissement réseau électrique : 293.216,47€

Accord à l'unanimité des membres présents.

4 - DON AU TELETHON.

En cette année 2014, il n'a pas été possible d'organiser une

action en faveur du TELETHON.

Après délibération les membres du conseil municipal décident d'octroyer la somme de 500,00 € qui sera prélevée sur le compte « Divers » du tableau des subventions.

Accord à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :

M DAVID informe le conseil qu'une personne souhaite louer une partie (environ 300m2) de l'ancienne usine afin de pouvoir exercer une activité de réparation de véhicules en tant qu'auto entrepreneur.

M DAVID précise que pour lui cela lui semble difficilement réalisable pour des raisons d'aménagements (normes, eau, électricité,...) et d'entrées, sorties des véhicules.

Les conseillers sont partagés (7 non, 1 oui, 5 sans avis car ne visualisent pas les lieux).

M DAVID propose que les conseillers aillent sur place et que le sujet soit abordé ultérieurement.

M.HUREL souhaite le nettoyage des bas-côtés dans le hameau des GROUX par les agents communaux.

Mme DUBOISSET demande à M. le Maire si la commune est prête en cas de grands froids. M.DAVID précise que oui aussi bien au niveau des matériels et de la mobilisation des agents communaux.

FIN DE SEANCE : 22h10



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 18 février 2015

PRESENTS : DAVID Didier Maire,
DUNAND Claire, BEIGNON Vincent, DIERICK Daniel,
BOUSSUGE Eliane, LENORMAND Hubert, MESSIE Juliette,
JOUETTE Denis, GOUPIL Brigitte,KALUZA Florence,
GUERNUT Dominique, MINART Céline, MIATH Xavier.

ABSENTS EXCUSES : LELEU Geoffrey (pouvoir à M. GUERNUT Dominique), DUBOISSET Corinne (pouvoir à Mme KALUZA Florence), MATEUS Rémi (pouvoir à M.BEIGNON Vincent), THERY Laëticia (pouvoir à M.DIERICK Daniel).

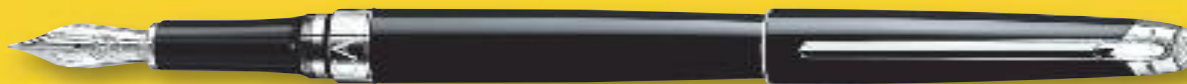
ABSENTS : HUREL Stéphane, HAUTECOEUR Eglantine

Secrétaire de séance : Mme DUNAND Claire

Secrétaire suppléante : Mme BOURGES Valérie.

Ouverture de la séance : 20 h 40

Les membres du Conseil Municipal signent le Procès-Verbal de la réunion du 9 décembre 2014.



1 – ANNULATION DE LA DELIBERATION «REVISION PLU» DU 27 NOVEMBRE 2014 A LA DEMANDE DE LA PREFECTURE

MONSIEUR DAVID informe le conseil que la délibération REVISION PLU n°4112014 prise en novembre 2014 n'est pas conforme.

Il est nécessaire de l'annuler.

Accord à l'unanimité des membres présents.

2 – CCVT : PROJET DE SCHEMA DE MUTUALISATION (LOI MATPAM).

Monsieur Didier DAVID expose le projet «schéma de mutualisation» de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle. Les membres du conseil municipal présent prennent connaissance des documents du schéma de mutualisation.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de voter contre le schéma de mutualisation pour manque d'informations chiffrées.

Désaccord à l'unanimité des membres présents.

3 – CONVENTIONS AVEC LE CENTRE SOCIAL RURAL DE CHAUMONT-EN-VEXIN, RELATIVES A L'ORGANISATION DES ACTIVITES :

- PERISCOLAIRES,
- PERI EDUCATIVES,
- ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI, DES PETITES VACANCES, DES GRANDES VACANCES.

Mme DUNAND expose la raison de ces nouvelles conventions, changement des conditions de paiement au 10ème et le reste à l'identique.

Il y a un rééquilibrage sur le péri éducatif (une prévision de 80 enfants) ; actuellement 55 au plus soit 4.40 € et 3.60 € pour 2015.

Les activités des rythmes scolaires ont un coût non négligeable pour la commune (environ 30 000 € par an).

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents qui en découlent.

Accord à l'unanimité des membres présents.

4 – CONTROLE DES RACCORDEMENTS ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES BIENS IMMOBILIERS LORS DES VENTES.

Monsieur le Maire rappelle la réglementation en vigueur, que ce soit le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) articles L2213.29 et L2212.2 (5ème alinéa) que le code de la santé Publique, articles L1331-1 et suivants, ils rendent la commune responsable de la salubrité et des pollutions pouvant survenir lors de rejets délictueux.

Il expose en outre que lors des ventes des propriétés bâties, les notaires interrogent la commune pour savoir si le bien vendu est raccordé au réseau d'assainissement. Nous ne sommes pas en mesure de répondre, car bien que sachant que le réseau passe dans la rue, nous ne savons pas si les

propriétaires ont ou pas raccordé leur habitation. De plus, à plusieurs reprises, nous avons été confrontés à des problèmes rencontrés par de nouveaux acquéreurs d'habitation, car les travaux de branchement n'étaient pas conformes à la réglementation.

Afin de pouvoir répondre aux notaires et assurer aux nouveaux acquéreurs que leur bien est correctement assaini, Monsieur le Maire propose d'instaurer un contrôle de raccordement de l'ensemble des biens mis en vente ou faisant l'objet d'une division de propriété.

Ce contrôle aura pour effet de vérifier les points suivants :

- Toutes les eaux usées doivent être raccordées au réseau public d'assainissement collectif.

Ce contrôle est à effectuer par le délégué à l'affermage du service assainissement collectif, actuellement Veolia eau à Beauvais.

Monsieur le Maire précise que, dans le cas où tout ou partie d'un immeuble à usage d'habitation est non raccordé au réseau public de collecte des eaux car l'immeuble n'est pas desservi par ce dernier, les dispositions de l'article L 1331-11-1 du Code de la santé Publique s'appliquent.

Le contrôle des installations d'assainissement non collectif est obligatoire dans le cadre d'une vente immobilière et est réalisé par le Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC) de la communauté de communes du Vexin-Thelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE à l'unanimité, le contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif de l'ensemble des biens mis en vente ou faisant l'objet d'une division de propriété.

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents qui en découlent.

5 – MODIFICATION DES STATUTS SE60 (ARTICLE 10) SUITE AU CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIEGE.

Monsieur le Maire fait état d'une délibération du Syndicat d'Energie de l'Oise en date du 20 novembre 2014 concernant la modification des statuts du Syndicat.

Le conseil,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les statuts du Syndicat d'Energie de l'Oise adoptés par arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2013.

Vu la délibération du Syndicat d'Energie de l'Oise en date du 20 novembre 2014.

Vu la nécessité d'actualiser les statuts du SE 60 et plus particulièrement l'article 10 relatif au siège, compte tenu du changement de siège fixé au 9164, avenue des Censives 60000 TILLE.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

Approuve la modification apportée à l'article 10 des statuts

Accord à l'unanimité des membres présents.



Compte rendu des conseils municipaux

6 – TAXI TRIE-CHATEAU : PROPOSITION DU TARIF APPLICABLE AU 01 FEVRIER 2015.

Le tarif n'a pas changé depuis 2007.

Le transport se fait uniquement le vendredi.

- Départ de Trie-Château :

1er arrêt Gare 9h30

2ème arrêt Mairie

3ème arrêt Place du Bois de Villers

Arrivée : Centre LECLERC de Trie-Château

Salle des fêtes de GISORS

- Retour : Salle des fêtes de GISORS 11h30

Centre LECLERC de Trie-Château

Place du Bois de Villers

Mairie

Gare

Proposition de tarif de 25 € par transport (Aller-Retour) à la charge de la commune avec une participation des usagers de 1€ à l'aller et 1€ au retour.

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents qui en découlent.

Accord à l'unanimité des membres présents.

7 – OCCUPATION DE LA SALLE AU-DESSUS DU CABINET DU DOCTEUR DALI.

En raison de la fermeture de la salle des loisirs, Monsieur le Maire souhaite que la salle au-dessus du cabinet du Docteur DALI puisse être occupée lors de la fermeture du cabinet ainsi que le soir.

Les membres du conseil municipal sont favorables à cette proposition et demande à M.DAVID Didier d'en informer le docteur DALI.

INFORMATION :

- GRDF : présentation du bilan d'activité 2013 de la concession.

- Monsieur le Maire informe le conseil de sa décision de fermeture de la Mairie au public les mardis après-midi et ce à compter du 10 mars 2015.

Ce qui fera deux demi-journées de fermeture au public dans la semaine (le mardi et jeudi après-midi).

- Changement des horaires de la TRESORERIE à compter du 01/04/2015

du lundi au jeudi ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Ferme au public le vendredi.

- "PETIT PATAPON" : la garderie itinérante organisée par la CCVT, a un taux de rendement de 80% sur Trie-Château (2 enfants de Trie-Château et 11 enfants de l'extérieur) le lundi matin.

Aujourd'hui sept communes accueillent les "PETIT PATAPON". M DAVID informe le conseil qu'une réunion a eu lieu à la CCVT afin de réorganiser cet accueil. Une enquête a été menée auprès des parents qui souhaitent avoir un accueil à la journée complète, de plus Le coût de la ½ journée est jugé trop élevé par la CAF.

Une piste va vers l'ouverture le mardi et jeudi en journée complète à FRESNE L'EGUILLON.

Mais pour cela 4 lieux actuels d'accueil devront être fermés. La décision va en revenir à la commission des "PETIT PATAPON" d'ici fin avril.

- Monsieur le maire fait lecture aux conseillers municipaux de la réponse de la Préfecture concernant la pétition sur les faits délictueux dans le Bois de Villers.

- Monsieur le maire demande aux conseillers de donner leurs disponibilités pour tenir le bureau de vote lors des élections départementales les dimanches 22 et 29 mars 2015.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme BOUSSUGE signale que la distribution des graines s'est très bien passée dans les locaux de l'ancienne usine.

En ce qui concerne les graphitis en propriété privée, les personnes qui ont porté plainte doivent faire parvenir un devis pour remise en état à la gendarmerie.

M DAVID informe le conseil municipal :

- Que la porte de la salle des fêtes a été changée.

- Dans les 15 jours les travaux des giratoires de la déviation vont commencer, ce qui va entraîner la fermeture du chemin vicinal de la Croix Blanche aux véhicules.

- Mise en place d'un nouveau système (étiquette à code barre) pour accès à la déchetterie :

Remplir un document qui est fourni par la déchetterie, se munir d'un justificatif de domicile et d'une copie de la carte grise du véhicule (2 véhicules possible).

FIN DE SEANCE : 22h32



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 19 mars 2015

PRESENTS : DAVID Didier

BEIGNON Vincent, DUNAND Claire, DIERICK Daniel, BOUSSUGE Eliane, LENORMAND Hubert, MESSIE Juliette, JOUETTE Denis, DUBOISSET Corinne, KALUZA Florence, GUERNUT Dominique, MINARD Céline, , LELEU Geoffrey, MIATH Xavier,.

ABSENTS EXCUSES : THERY Laëticia (pouvoir à Mme DUBOISSET Corinne), GOUPIL Brigitte (pouvoir à Mme MESSIE Juliette), MATEUS Rémi,

ABSENTS : HUREL Stéphane, HAUTECOEUR Eglantine

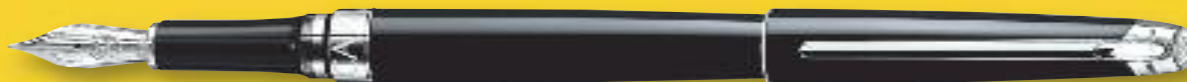
Secrétaire de séance : Mme DUNAND Claire

Secrétaire suppléante : Mme BOURGES Valérie.

Ouverture de la séance : 20 h 30

Dans le point 5, le mot «Madame» a été retiré en début de paragraphe.

Les membres du Conseil Municipal signent le Procès-Verbal de la réunion du 18 février 2014.



I – COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET M 14 - ANNEE 2014 :

M14

M. le Maire présente les résultats 2014 :

Recettes de fonctionnement	1.606.904,90 €
Dépenses de fonctionnement	1.179.470,85 €
Résultat exercice 2014	+ 427.434,05 €
Report en section de fonctionnement 2013	0,10 €

427.434,15 €

Recettes d'investissement	461.719,33 €
Dépenses d'investissement	541.337,48 €
Résultat exercice 2014	- 79.618,15 €
Résultat de clôture, Compte-tenu du résultat 2013 reporté : (déficit : 94.995,87 €)	- 174.614,02 €

TOTAUX CUMULES + 252.820,13 €

Madame BOUSSUGE doyenne d'âge, prend la présidence, propose le vote du CA de la M14

Votés à l'unanimité des membres présents.

M. le Maire réintègre la salle. Communication des votes lui est donnée

CA M49

Recettes d'exploitation :	84.559,88 €
Dépenses d'exploitation :	56.856,00 €
Résultat exercice 2014	+ 27.703,88 €

RESULTAT de clôture 2014, Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs (+ 11.945,51 €) + 39.649,39 €

Recettes d'investissement :	60.132,62 €
Dépenses d'investissement :	35.807,92 €
Résultat exercice 2014	+ 24.324,70 €

Résultat de clôture 2014, compte tenu de la reprise des résultats antérieurs (excédent : 178.930,75 €) : 203.255,45 €

TOTAUX CUMULES + 242.904,84 €

M. le Maire quitte la salle.

Madame BOUSSUGE doyenne d'âge, prend la présidence, propose le vote du CA de la M49

Votés à l'unanimité des membres présents.

M. le Maire réintègre la salle. Communication des votes lui est donnée.

II – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL, BUDGETS M 14 ET M 49, ANNEE 2014.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les comptes de gestion du receveur municipal pour les budgets comptes administratifs :

-budgets M 49 et M 14, année 2014.

Accord à l'unanimité des membres présents

III – CCVT – NOMINATION D'UN «CORRESPONDANT COMMUNICATION».

Le maire, monsieur Didier DAVID informe le conseil municipal que la CCVT souhaite avoir un «Correspondant Communication» au sein de la commune de TRIE-CHATEAU.

Afin de relayer au mieux l'information intercommunale auprès des usagers de chaque commune.

Monsieur BEIGNON Vincent se propose, en souhaitant qu'une personne de la commission «information – communication» de Trie-Château soit aussi impliquée.

Accord à l'unanimité des membres présents

IV – AMORTISSEMENT DU COMPTE 202 SUR 10 ANS

La trésorerie de Chaumont-en-Vexin demande au conseil municipal, de prendre une délibération sur la durée d'amortissement du compte 202 (frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre).

La durée d'amortissement doit être comprise entre 1 et 10ans. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide que le compte 202 sera amorti sur 10 ans.

Accord à l'unanimité des membres présents

QUESTIONS DIVERSES :

Mme BOUSSUGE : Soulève le problème de la vitesse des véhicules à la Tuilerie ainsi qu'au Bois de Villers. Elle souhaite que des panneaux «40» soient mis.

M.LENORMAND : Suggère que les gendarmes fassent des contrôles de vitesse.

Mme DUBOISSET :

- La rivière est très basse en ce moment. Ce qui va être très gênant pour l'association de pêche. Monsieur DAVID va demander à un agent d'aller voir la «vanne bleue».

- Le village est triste, il manque de fleurs, cela ne donne pas envie de se promener dans le village.

Madame DUBOISSET regrette que la commission environnement n'aie été activée, car cela aurait permis de choisir des fleurs autre que des géraniums.

Monsieur le maire propose que la commission se réunisse pour choisir les plantations d'automne et précise que l'agent qui choisit les fleurs pour la commune le fait au mieux. Mais il ne faut pas perdre de vue le coût et surtout les dégradations sur les jardinières.

- Fermeture du Parc le soir : A plusieurs reprises, la porte Conti n'était pas fermée. Dommage d'avoir fait faire des portes et de ne pas fermer le parc.



Compte rendu des conseils municipaux

M. DAVID précise que les agents ferment le Parc lorsqu'ils quittent leur poste le soir (16h30 les lundis et vendredis - 17h30 mardis, mercredis, jeudis), un agent ferme les grilles près de l'église plus tard, vers 19h.

En ce qui concerne la porte CONTI, la porte n'est pas fermée à clé, les services de téléphonie ont la clé ce qui peut occasionner des «perturbations» selon leur passage.

Il est à rappeler que des personnes qui prennent le train ou le bus passent par le Parc et que pour eux les portes fermées le matin ce n'est pas pratique.

Il est nécessaire de réfléchir à une solution qui puisse contenter le plus grand nombre de citoyens ainsi que pour les agents qui ont en charge de la fermeture (cela ne doit pas être une trop grande contrainte, notamment pendant les week-ends et les vacances).

Des affichages seront apposés près des grilles précisant les horaires.

- La glissière de protection à l'entrée de Trie-Château vers Chaumont-en-Vexin est dégradée, il faudrait la changer. Monsieur DAVID indique que celle-ci est sur le territoire de Trie-la-ville, et que c'est au Conseil Général de la remplacer. Cette remarque leur a déjà été faite par la commune antérieurement.

Clôture de la séance : 22h 35



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 2 avril 2015

PRESENTS : DAVID Didier Maire, BEIGNON Vincent, DUNAND Claire, DIERICK Daniel, BOUSSUGE Eliane, LENORMAND Hubert, MESSIE Juliette, JOUETTE Denis, DUBOISSET Corinne, KALUZA Florence, GUERNUT Dominique, MINART Céline, MATEUS Rémi, HUREL Stéphane, THERY Laëticia, LELEU Geoffrey, MIATH Xavier,
ABSENTS EXCUSES : HAUTECOEUR Eglantine GOUPIL Brigitte (donne pouvoir à Mme MESSIE)

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Mme DUNAND Claire.

Secrétaire suppléante : Mme BOURGES VALERIE

Ouverture de la séance : 21 h 03

Une modification a été apportée au niveau des questions diverses à la demande de Mme DUBOISSET

- Fermeture du parc le soir : à plusieurs reprises la porte sous le porche près de la mairie n'était pas fermée de la nuit pendant le week-end (et sans activité apparente dans la salle des fêtes).

Les membres du Conseil Municipal signent le Procès-Verbal de la réunion du 19 mars 2015

I – BUDGET PRIMITIF - M14 - ANNEE 2015:

- Subventions aux Associations :
- Coun'trie Fun : Une subvention exceptionnelle de 400 € est accordée en sus de la subvention annuelle (de 600€), pour une aide à l'acquisition de TEE-SHIRT (qui avait déjà été prévue en 2014 mais non versée)

Accord à l'unanimité des membres présents.

- Madame Claire DUNAND est sortie de la salle lors de la délibération du montant de la subvention de l'association «Comité des fêtes» dont elle est la présidente. Monsieur DAVID informe le conseil qu'il y aura une réorganisation au niveau de la foire à tout ; le comité des fêtes après épuisement de ses stocks, ne fera plus l'animation de la buvette (celle-ci sera confiée à des commerçants ambulants extérieurs).

Après le vote à l'unanimité, madame Claire DUNAND revient dans la salle.

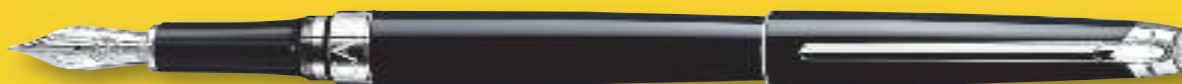
- Confi'Danse : Une subvention exceptionnelle de 400 € est accordée en sus de la subvention annuelle (de 600€), pour une aide à l'acquisition d'une sono.

Accord à l'unanimité des membres présents.

- SPA : augmentation de la subvention au prorata du nombre d'habitants de la commune.

Après délibérations :

Amicale football	7.500 €
Accord à l'unanimité	
Coun'trie Fun	600 €
Accord à l'unanimité	
Anciens Combattants	
Pas de demande de subvention	
ASS Ecole (avec coopérative scolaire)	3.150 €
Accord à l'unanimité	
Club Accueil et Amitié	2.600 €
Accord à l'unanimité	
Comité des Fêtes	8.100 €
Accord à l'unanimité	
ASAC	450 €
Accord à l'unanimité	
Evasion Vexin Oise	600 €
Accord à l'unanimité	
Jardins Familiaux	250 €
Accord à l'unanimité	
Les Amis du livre (bibliothèque)	4.000 €
Accord à l'unanimité	
Templiers (haras)	400 €
Accord à l'unanimité	
Pêche La Trichâteline	1.150 €
Accord à l'unanimité	
Randonneurs du Vexin	600 €
Accord à l'unanimité	
SPA de Beauvais	500 €
1 voix contre (Mme DUBOISSET)	
17 voix pour dont une procuration	
Héraldique Généalogique des 2 Vexins	1000 €



Accord à l'unanimité	
Confé Danse	600 €
Accord à l'unanimité	
Association Artiste des 2 vexins	100 €
Accord à l'unanimité	
Divers	1.800 €
Accord à l'unanimité	
Mutuelle de l'Oise des Agents Communaux	6.000 €
Accord à l'unanimité	
Smacl Santé	1.000 €
Accord à l'unanimité	

SOIT UN TOTAL DE 41.200,00 €

Monsieur le Maire précise que dans l'esprit d'un effort collectif le total des subventions accordées est équivalent à 2014.

• Vote des taux d'imposition 2015 :
Après délibérations, les membres du Conseil Municipal DECIDENT (dont procuration) à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2015.

	Taux 2013	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'Habitation	12.47	12.47	12.47
Taxe Foncière	21.29	21.29	21.29
Foncier Non Bâti	19.96	19.96	19.96
C. F. E.	14.46	14.46	14.46

• Affectation du résultat :
Les membres du Conseil Municipal DECIDENT :
D'affecter la totalité de l'excédent antérieur
de la section de fonctionnement en section d'investissement,
au compte 1068 427.434,15 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

• Vote du Budget M14 :
Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent, le budget primitif 2015 équilibré en recettes et dépenses à l'unanimité.

En section de Fonctionnement, à la somme de 1.546.116 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

En section d'Investissement, à la somme 1.536.833,51 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

II – BUDGET PRIMITIF – M49 - ANNEE 2015:

• Amortissement des immobilisations :
DEPENSES :
Montant des amortissements au 31/12/2014 57.020 €

RECETTES :
Montant total des amortissements au 31/12/2014 24.336 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

Vote du Budget M49 :

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent, le budget primitif 2015 équilibré en recettes et dépenses à l'unanimité.

En section de Fonctionnement, à la somme de : 126.214,39 €

En section d'Investissement, à la somme de : 480.536,00 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

III – INDEMNITES DU RECEVEUR MUNICIPAL:

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal DECIDENT :

De verser au receveur municipal :

- une indemnité de confection de documents budgétaires et une indemnité de conseil, selon les textes en vigueur, pour l'année 2015.

Accord à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES.

- M.MATEUS souhaite que la commission information – communication, reçoive une entreprise de Cergy Pontoise qui serait moins onéreuse que la société actuelle qui s'occupe du journal de la commune.

M.BEIGNON n'est pas contre pour prendre rendez-vous et comparer à prestation égale.

- Mme KALUZA informe le conseil qu'elle sera la correspondante « COMMUNICATION » avec la CCVT, et cela en accord avec la commission information – communication

- Mme DUBOISSET, souhaite que la commune mette en place dans le village des distributeurs de sacs à « crottes », car les maîtres de chiens ne ramassent pas et cela les inciterait peut-être davantage à la propreté.

M.DAVID n'est pas contre mais il souligne que cela a un coût, et que souvent des personnes prennent des sacs sans les utiliser (cela a été remarqué dans le parc).

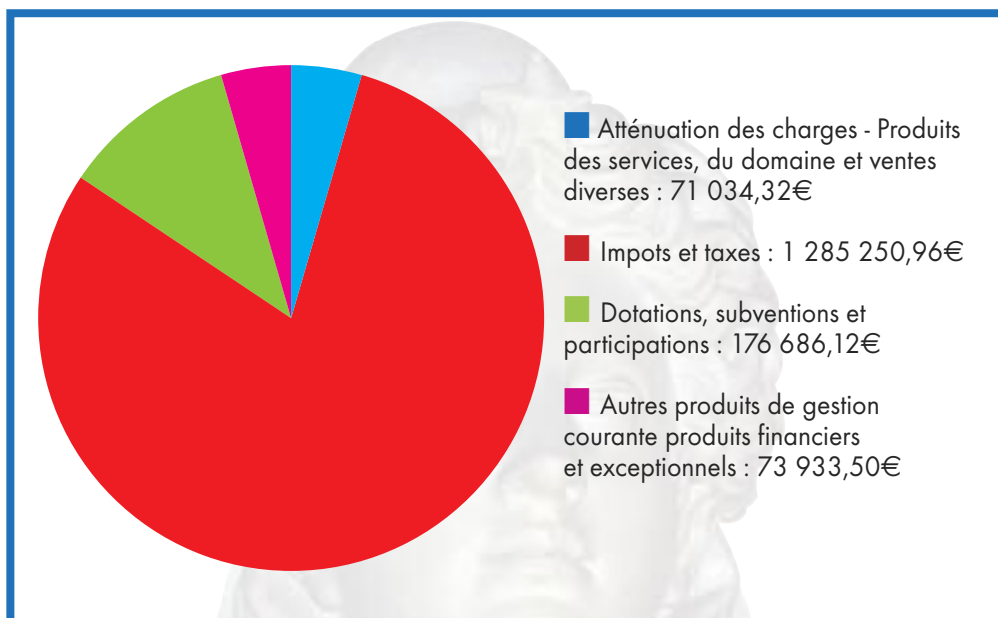
M. le maire suggère de faire un essai en installant un distributeur de sacs proche de la statue Jean-Jacques ROUSSEAU.

FIN DE SEANCE 23H50



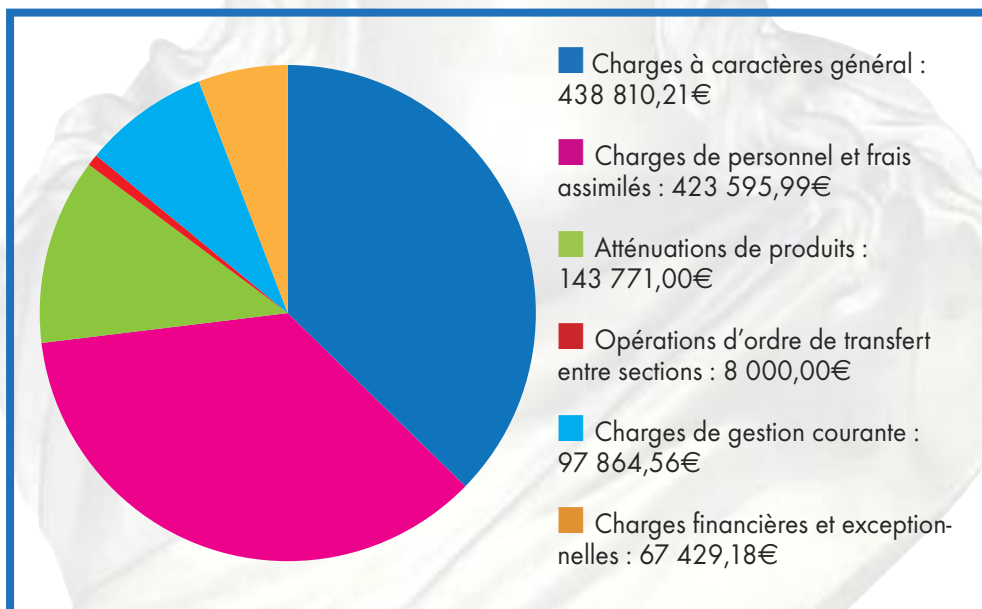
Compte administratif 2014

Recettes de fonctionnement



Le total des recettes de fonctionnement s'élève pour l'année 2014 à : 1 606 904, 90 €.

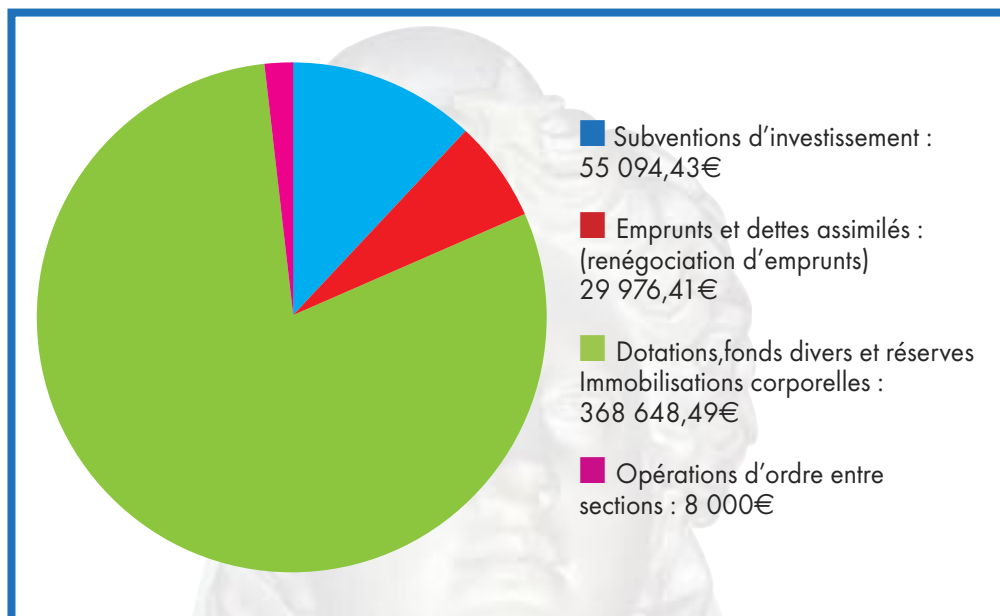
Dépenses de fonctionnement



Le total des dépenses de fonctionnement s'élève pour l'année 2014 à : 1 179 470,85 €.

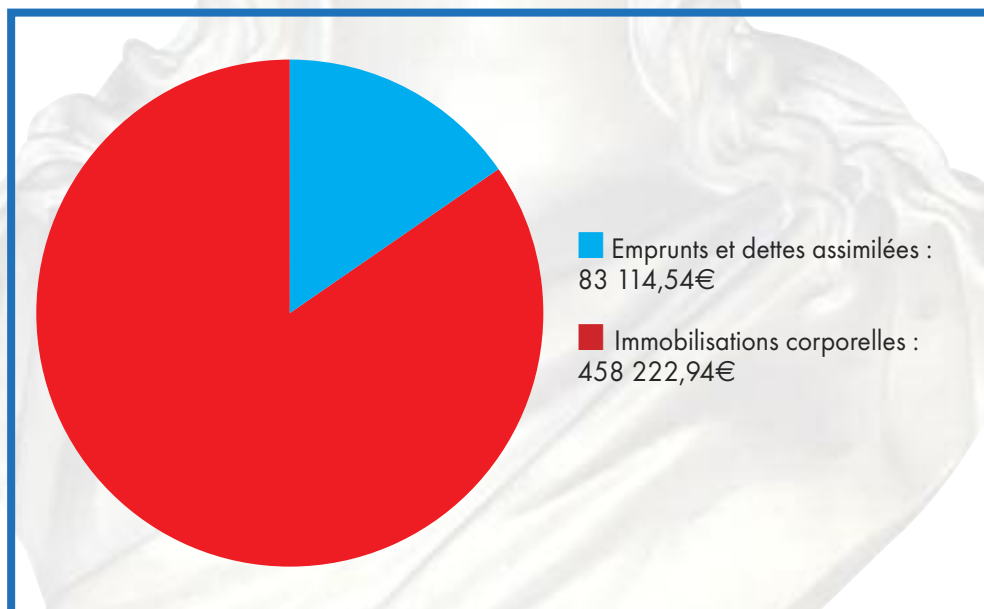
Pour l'établissement du budget primitif de l'année 2015, le Conseil municipal a décidé, pour la deuxième année consécutive de ne pas augmenter les impôts et cela malgré les diminutions des dotations de l'état, des taux de subventions accordées par les différents acteurs institutionnels et les augmentations de charges.

Recettes d'investissement



Le total des recettes d'investissement s'élève à : **461 719,33 €**.

Dépenses d'investissement



Le total des dépenses d'investissement s'élève à : **541 337,48 €**.

L'essentiel de l'investissement voté par le Conseil municipal pour l'année 2015, concernera la fin des travaux d'enfouissement des réseaux et la pose de candélabres entre la voûte et Gisors.



5^é FORUM *des* ASSOCIATIONS

5 Septembre 2015

Salle des fêtes de 10H à 18H

Activités culturelles,
sportives et artistiques



- Association Sportive et Scolaire de l'Ecole (A.S.S.E.)
- Association Fleury – Trie-Château (A.F.T.C.)
- Animation Loisirs Templiers (A.L.T.)
- Association Sportive Artistique et Culturelle (A.S.A.C.)
- Confi'danse
- Aqua Vexin
- Accueil et Amitié

- Association des Randonneurs du Vexin (A.R.V.)
- Evasion Vexin'Oise (E.V.O.)
- La Trichâtelaïne
- Coun'Trie Fun
- Les Jardins Familiaux
- Comité des Fêtes
- Association Héraldique et Généalogique Des Deux Vexins (A.H.G.D.D.V.)
- Association des Artistes des Deux Vexins